

SOCIÉTÉ

FRANCE. Le célèbre centre de développement personnel a été longuement investi et fouillé par les gendarmes.

TERRE DU CIEL PERQUISITION ET SOUPÇON

■ Que s'est-il passé à Terre du ciel ? Le 7 janvier, ce centre de développement personnel très connu, situé à Bruailles, en Bourgogne, a été perquisitionné par les gendarmes. « À 9 heures précises, une vingtaine d'hommes armés intimaient au personnel de ne plus toucher à rien (...), tandis que deux fourgons bleus de la gendarmerie se positionnaient devant les deux entrées du domaine et que descendait des hommes armés, en treillis d'opération militaire », raconte Alain Chevillat, le directeur et fondateur du centre, dans un communiqué de presse publié le 19 janvier. 16 ordi-

« Les gendarmes avaient des questions bizarres. Ils avaient bien sûr un présupposé sectaire »

nateurs ont été confisqués. Motif annoncé de la perquisition, selon le substitut du procureur : « travail dissimulé ». Alain Chevillat reconnaît quelques maladroites de gestion. « Comme toute entreprise, nous avons fait des erreurs. Nous avons eu ces dernières années deux contrôles Urssaf, dont le dernier date d'avril, et une visite de l'inspection du travail. À chaque fois, nous avons régularisé ce qui n'allait pas. Peut-être nous reproche-t-on d'avoir rémunéré des Indiens venus faire des interventions et qui ne disposaient que d'un visa de tourisme ? Mais cela vaut-il un tel déploiement de force ? » Surtout, le comportement des gendarmes a semblé étrange. « Il y avait des questions un peu bizarres, poursuit Alain Chevillat. Ceux-ci ont, par exemple, demandé aux salariés si je les obligeais à faire de la gymnastique. Derrière cette perquisition, il y a bien sûr le présupposé sectaire. »

« Les gendarmes ne savaient pas combien de personnes se trouvaient à l'intérieur », répond Thierry Deschanel,

le substitut du procureur du tribunal de grande instance de Chalon-sur-Saône, à l'origine de la perquisition. « Les actions de surveillance locale ont montré que le domaine de Chardenoux était un lieu fermé, que les portes du centre n'étaient pas grandes ouvertes, comme l'a prétendu Terre du ciel. Alors, ils ont pris les mesures qui leur semblaient nécessaires. Les stagiaires auraient pu réagir avec véhémence... » Le domaine de Chardenoux, vaste propriété qui accueille les activités de Terre du ciel, faisait donc l'objet d'une surveillance dont les conclusions évoquent un lieu clos... Le substitut soupçonne-t-il une dérive sectaire ? « J'ai été saisi par l'inspection du travail pour travail dissimulé », répète-t-il. Mais il ajoute : « Une secte n'est pas répréhensible en tant que telle au pénal... » Il n'existe pas, en effet, d'infraction pénale spécifique caractérisant la secte ou la dérive sectaire, mais des infractions constitutives, comme l'exercice illégal de la médecine ou l'escroquerie.

Pour Catherine Picard, la présidente de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (Unadfi), il n'y a pourtant pas de doute : elle assure détenir un « dossier conséquent » sur Terre du ciel et se dit « ravie de voir que les pouvoirs publics font leur travail ». « Nous avons reçu des appels d'associations et d'élus qui s'interrogent sur ce centre, affirme-t-elle. Celui-ci ne pose pas de problèmes en tant que tels. Mais, ce qui est très discutable, c'est la nature des propositions de stages, comme la kinésiologie, le décodage biologique, ou bien la "mémoire cellulaire". Des pratiques qui ont déjà défrayé la chronique judiciaire. » Mais l'Unadfi n'a reçu aucun témoignage direct de participants de Terre du ciel. À la Mission



Alain Chevillat
Directeur/Fondateur de Terre du Ciel

On parle de « travail dissimulé ». Alain Chevillat (ici sur son site) reconnaît des maladroites.

interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), aucun dossier n'a été ouvert concernant l'entreprise. Qu'importe, l'un des responsables du siège nous met quand même en garde contre ces centres de développement personnel, « supermarchés de pratiques diverses et variées qui peuvent être dévoyées ».

Des accusations que rejettent de nombreuses personnalités. Comme Joshin Luce Bachoux, nonne bouddhiste, qui tient une chronique dans les Essentiels de *La Vie* et anime la Demeure sans limites, à la fois temple zen et lieu de retraite, à Saint-Agrève, en Ardèche. « Je connais Terre du ciel depuis au moins une quinzaine d'années, confie-t-elle à *La Vie*, et je n'ai jamais eu l'ombre d'un soupçon sur des malversations possibles. Je trouve au contraire qu'en France il y a une méfiance un peu exagérée vis-à-vis de

« Il y a en France une méfiance exagérée vis-à-vis de tout ce qui touche à la spiritualité »

tout ce qui touche au développement personnel et à la spiritualité. Il est logique que les pouvoirs publics soient attentifs à des dérives sectaires, mais de là à entretenir une suspicion systématique... » Jean-Marie Pelt, naturaliste et fondateur de l'Institut euro-

péen d'écologie, à Metz, et qui doit animer à la Pentecôte 2010 les Journées mondiales de la spiritualité, à Chardenoux, avoue, lui, « tomber des nues ». « J'y suis allé plusieurs fois et je n'ai rencontré que des gens très bien, témoigne-t-il à *La Vie*. Les fondateurs de ce lieu sont très ouverts sur toutes les religions et l'écologie. Je ne vois vraiment pas ce qu'on peut leur reprocher. » Christian Delorme, l'ancien curé des Minguettes, prêtre du diocèse de Lyon, ne cache pas non plus son indignation dans un message envoyé sur le site de Terre du ciel. « Je ne sais pas qui a pu commanditer une telle opération militaire contre vous et sur quelles bases, écrit-il. (...) Votre souci de faire se croiser des personnes appartenant à des traditions spirituelles différentes contribue à faire grandir la tolérance et le respect dans notre société. »

Alain Chevillat a demandé au substitut du procureur la restitution des ordinateurs confisqués le 7 janvier. « Nous sommes une entreprise comme une autre, affirme-t-il. Or, on nous a privés de notre outil de travail. » Pour l'instant, Thierry Deschanel n'a pas donné suite, mais assure que ceux-ci seront rendus dès que leur contenu aura été examiné. Certains des 18 salariés de Terre du ciel sont prêts, quant à eux, à faire une grève de la faim pour défendre leur emploi. ●

ANNE GUION